



Département
de la Vendée

EXTRAIT DU REGISTRE DES DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DES HERBIERS

Envoyé en préfecture le 16/02/2026
Reçu en préfecture le 16/02/2026
Publié le
ID : 085-218501096-20260209-2026FEVDEL26-DE

Date de la convocation : 03 février 2026
Séance du Conseil Municipal : 9 février 2026

L'an deux mille vingt-six, le neuf février à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Ville des HERBIERS s'est réuni dans la salle des conseils de la mairie des Herbiers, sous la présidence de M. Christophe HOGARD, Maire.

Présents : Christophe HOGARD - Luc SOULARD - Angélique RICHARD - Patrice BOUANCHEAU - Magali LOISEAU - Jean-Yves MERLET - Odile PINEAU - Stéphane RAYNAUD - Estelle SIAUDEAU - Hélène CHENAIS - Jean-Marie GRIMAUD - Pierrick THOMAS - Jean-Marie GIRARD - Véronique BESSE - Angélique BOISSELEAU - Isabelle CHARRIER-FONTENIT - Maryvonne GUERIN - Christophe VERONNEAU - Fanny GIRARD - Karine LOIZEAU - Lilian BOSSARD - Marietta BOONEFAES - Jean-Marie RAUTUREAU - Marie-Annick MENANTEAU - Steven BARTHELEMY - Joseph LIARD - Marie-Bernadette RIVIERE - Tanguy SACHOT

Excusés : Roger BRIAND donne pouvoir à Christophe HOGARD
Laurence MARTINEAU donne pouvoir à Marietta BOONEFAES
Fabrice ABRAHAM donne pouvoir à Hélène CHENAIS
Aurélien PAQUEREAU donne pouvoir à Joseph LIARD
Etienne BLANCHARD donne pouvoir à Tanguy SACHOT

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de conseillers présents : 28
Nombre de conseillers votants : 33

Secrétaire de séance : Angélique RICHARD

26. PARTICIPATION À VENDÉE EAU – CONVENTION 08-058-2025 – EXTENSION DU RÉSEAU D'EAU POTABLE – VIABILISATION DU LOTISSEMENT LA PÉPINIÈRE

Pour la réalisation de l'extension du lotissement communal de la Pépinière, il est proposé de verser la participation suivante à VENDÉE EAU :

Objet	Base participation	Participation de la Commune		Imputation
		%	Montant	
<u>BUDGET LOTISSEMENT PEPINIERE</u>				
<i>Extension du réseau pour lotissement</i>	63 582,30 €	50 %	31 791,15 €	01-605
<i>Renforcement de réseaux pour assurer la protection incendie</i>	2 286,51 €	100 %	2 286,51 €	
TOTAL HT			34 077,66 €	
TVA 20%			6 815,53 €	
TOTAL TTC			40 893,19 €	

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le projet de convention n°08.058.2025 relatif aux modalités techniques et financières de réalisation de l'extension du réseau d'eau potable pour la réalisation de l'extension du lotissement communal de la Pépinière ci-annexé,

Vu l'avis favorable de la commission Aménagement de la Ville et Grands Travaux du 27 janvier 2026,

Vu le rapport de Jean-Marie GIRARD,

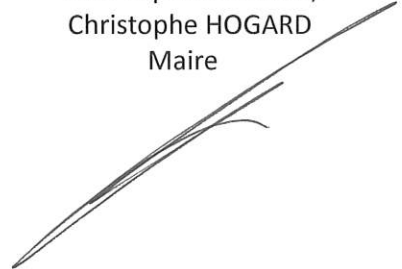
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ :

- décide la réalisation des travaux susmentionnés et du versement de la participation correspondante dont les crédits sont prévus au budget lotissement Pépinière sur le compte 01-6605,
- autorise M. le Maire, ou l'Adjoint délégué, à signer la convention susmentionnée.

Angélique RICHARD
Secrétaire de séance



Pour copie conforme,
Christophe HOGARD
Maire



Transmis en Préfecture le : 16 FEV. 2026
Publié électroniquement le : 16 FEV. 2026
Notifié le :